





le lieu UNIQUÉ d'accompagnement

pour une offre de services intégrée

Sommaire

- Le contexte du rapprochement Pôle emploi -Cap emploi
- La construction d'une réponse partagée
- Le Lieu Unique d'Accompagnement (LUA)
- Le calendrier de déploiement







Le contexte





RAPPROCHEMENT PÔLE EMPLOI – CAP EMPLOI / Le contexte

Des constats chiffrés

- Le taux de chômage des personnes en situation de handicap **est deux fois supérieur** aujourd'hui à celui des personnes valides. Le taux de chômage des bénéficiaires de l'obligation d'emploi était de **16% contre 8%** pour l'ensemble de la population active. (INSEE, enquête emploi 2019)
- Près de 500 000 personnes en situation de handicap sont inscrites à Pôle emploi soit 8,5% des demandeurs d'emploi.
- 36% des actifs en situation de handicap sont en emploi, 65% pour l'ensemble de la population en âge de travailler.
- Lorsqu'elles sont inscrites à Pôle emploi, ces personnes restent en moyenne 233 jours de plus au chômage que l'ensemble des demandeurs d'emploi.
- 20% des structures ayant plus de 20 salariés ne respectent pas la règle des 6% de salariés en situation de handicap.
- Taux d'emploi de personnes en situation de handicap dans le secteur privé : 3,8 % et 5,6% dans le secteur public.

pôle emploi



Construire une société plus inclusive

Face à ces constats, le gouvernement a fixé des objectifs pour une meilleure articulation du service public de l'emploi pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap et des employeurs.

- Comité interministériel du handicap (CIH) du 25 octobre 2018 : le Premier ministre a appelé de ses vœux la construction d'une société inclusive notamment par la simplification du fonctionnement du service public de l'emploi « à travers une coordination renforcée et un rapprochement de Pôle emploi et Cap emploi au sein du service public de l'emploi ».
- Comité interministériel de la transformation publique du 29 octobre 2018 :

qui a inscrit dans le programme de transformation du ministère du Travail « le rapprochement entre Pôle emploi et Cap emploi et la transformation de l'offre de services en direction des personnes handicapées, en intégrant l'ensemble des opérateurs. »





La construction d'une réponse partagée



Les objectifs :

- Améliorer l'accès ou le retour à l'emploi de tous les demandeurs d'emploi en situation de handicap et les accompagner vers une insertion durable et de qualité.
- Mettre en place une complémentarité entre Pôle emploi et le réseau Cap emploi en renforçant les expertises et en créant des parcours sans couture permettant ainsi de répondre au bon moment aux besoins des demandeurs d'emploi en situation de handicap.
- Renforcer les partenariats avec les autres acteurs économiques, institutionnels et associatifs au niveau national et local.





La réponse :

• une offre de services intégrée entre Pôle emploi et Cap emploi à destination de l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap et des employeurs, au sein d'un Lieu Unique d'Accompagnement, le LUA.





Le Lieu Unique d'Accompagnement





L'agence Pôle emploi devient le Lieu Unique d'Accompagnement, le LUA

- l'ensemble des demandeurs d'emploi en situation de handicap sont accompagnés au sein des agences de Pôle emploi, que leur conseiller référent soit un conseiller Pôle emploi ou Cap emploi
- l'ensemble des expertises des deux réseaux y travaillent en synergie pour apporter une réponse aux besoins des demandeurs d'emploi et des employeurs : conseillers accompagnement/entreprises, psychologues du travail, conseillers gestion des droits...



Les avantages pour les demandeurs d'emploi :

- 1 seul lieu d'accompagnement : l'agence Pôle emploi devient le Lieu Unique d'Accompagnement
- 1 seul conseiller référent Pôle emploi ou Cap emploi, en fonction de la situation et des besoins de la personne accompagnée
- L'ensemble des expertises des 2 réseaux,
 Pôle emploi et Cap emploi, en lien avec leurs partenaires





Les avantages pour les employeurs :

- La complémentarité des deux réseaux pour faciliter les recrutements et les sécuriser
- Un point d'entrée unique pour des démarches simplifiées





Le calendrier de déploiement





RAPPROCHEMENT PÔLE EMPLOI – CAP EMPLOI / Le calendrier de déploiement

Un rapprochement en 3 temps :

- Phase pilote
 de janvier 2020 à février 2021 dans 19 agences Pôle emploi, 17 directions territoriales et 18 Cap emploi
- Phase d'extension
 à partir de février 2021 dans 233 agences Pôle emploi, 24 directions territoriales Pôle emploi et 24 Cap emploi



Phase de généralisation
 d'octobre 2021 à septembre 2022 dans toutes les agences Pôle emploi, toutes les directions territoriales Pôle emploi et tous les Cap emploi en fonction des calendriers de déploiement locaux

Chiffres clés du déploiement à fin mars 2022

89 % des agences ont déployé le LUA

1 033 conseillers en modalité EXH 65 685
DE affectés à un conseiller EXH

· Pour les demandeurs d'emploi

PÔLE EMPLOI ET CAP EMPLOI PRÉSENTENT

Le lieu
UNIQUE
d'accompagnement
pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap



Une expertise Pôle emploi Inscription à 2et Cap emploi Diagnostic mobilisable par le bénéficiaire 3 tout moment Orientation de son parcours Accompagnement par votre conseiller et mobilisation des partenaires Suivi de sécurisation dans l'emploi prenant en compte les conséquences du handicap sur le poste

et les employeurs

Votre **accompagnement** personnalisé ajusté aux besoins du bénéficiaire

Le conseiller référent (conseiller Cap emploi ou Pôle emploi en fonction de la situation du bénéficiaire) mobilise l'ensemble des expertises du Lieu Unique d'Accompagnement (LUA):

- > accompagnement dans la recherche d'emploi,
- > mobilisation des aides,
- ▶ élaboration de projets de formation,
- adaptation au poste de travail, compensation du handicap,
- > etc.







Pour les employeurs

PÔLE EMPLOI ET CAP EMPLOI PRÉSENTENT

Le lieu UNIQUE (1) d'accompagnement

pour vos recrutements de personnes en situation de handicap

lieu unique : l'agence Pôle emploi, pour des démarches simplifiées.

et bénéficier d' de services intégrée.



Une expertise Pôle emploi et Cap emploi mobilisable lors de tout recrutement ou d'un besoin de maintien dans l'emploi



- des informations sur l'emploi et le handicap
- un accompagnement pour vos recrutements



 des conseils et des services pour la compensation du handicap (adaptation du poste et intégration du collaborateur)



• un accompagnement par un conseiller Cap emploi pour le maintien dans l'emploi d'un de vos collaborateurs en situation de handicap





RAPPROCHEMENT PÔLE EMPLOI – CAP EMPLOI / Le calendrier de déploiement

Premiers retours d'expérience Une adhésion au projet partagé au sein des deux réseaux

Un engagement des acteurs des deux réseaux à travailler ensemble

Le développement d'une offre de services intégrée à l'attention des demandeurs d'emploi en situation de handicap nécessite un processus d'acculturation réciproque entre les deux réseaux

Une complémentarité des offres de services entre Pôle emploi et Cap emploi au bénéfice des demandeurs d'emploi

Les fondamentaux de l'offre de services à destination des demandeurs d'emploi en situation de handicap sont compris et mis en œuvre sur le terrain

Des enjeux partagés

Un rapprochement qui s'inscrit dans le temps long, un rapprochement progressif

Généralisation de l'acculturation au domaine du handicap à l'ensemble des conseillers Pôle emploi afin de progresser dans l'appropriation des besoins spécifiques



RAPPROCHEMENT PÔLE EMPLOI – CAP EMPLOI / Le calendrier de déploiement

Résultats à fin Décembre 2021

5/6

5 indicateurs sont à la cible sur l'année 2021

		Résultat Cumulé 2021	Evol. Annuelle	Cible nationale 2021
Retour à l'emploi				
ACO1H	Nombre de retours à l'emploi des DEBOE	197 813	+ 9,5%	191 500
АСОЗН	Nombre de DEBOE de longue durée	233 637 (sept*)	- 6,0%	245 691
FOR1H	Taux d'accès à l'emploi des DEBOE six mois après la fin d'une formation	42,9%	+8,0pt	36,1%
Accompagnement				
ACO2H	Taux de satisfaction des DEBOE vis-à-vis de leur suivi / accompagnement	83,2%	+3,2 pt	80,5%
ACO4H	Facilité des demandeurs d'emploi à obtenir une réponse suite à une démarche auprès de Pôle emploi	83,7%	+1,3 pt	83,0%
Entreprise				
ENT1H	Part des recrutements de DEBOE pour les offres d'emploi avec services délivrés aux entreprises	4,7%	-0,4 pt	5,6%



le lieu UNIQUE d'accompagnement



Un accès à un service simplifié et amélioré pour l'emploi des personnes en situation de handicap

